

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°32
Séance du 02 Septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le deux septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Gaëlle LABELME, Emile LIEBAUD, Karine MOMMESSIN, Karine POTHIER, Roger RIBOLLET, Gilles Vatoux, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Marianne MORSLI, pouvoir donné à M. Dominique VIOT
Evelyne MONFRAY, pouvoir donné à Emile Liébaud
Sophie GUINET
Franck RAMPON

Absents:

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 04 Août 2022

Présents et représentés : 13
Date d'affichage : 04 Août 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommé secrétaire de séance.

N°32 : Décision Modificative n°1

M. le Maire indique qu'il convient de prendre une décision modificative car en date du 10/06/2022, délibération n°16, le conseil avait voté la participation financière pour l'achat d'une armoire pour le RASED au compte 2041411 mais celui-ci n'était pas approvisionné.

Il est proposé la Décision Modificative suivante :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	50,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €
D-2041411 : Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	50,00 €	0,00 €	50,00 €
Total Général		50,00 €		50,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ Approuve la Décision Modificative telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

